

Andrea de Nerciat

LE DOCTORAT IMPROMPTU

L'Enfer de la Bibliothèque nationale de France



EXTRAIT

DOMINIQUE LEROY ebook

Dans la même collection :

Chez la même éditrice, ouvrages disponibles en version numérique ([cliquer sur le lien pour atteindre les fiches des ouvrages](#)) :

Vicomtesse de Cœur-Brûlant [Marquise de Mannoury]
[Les Cousines de la colonelle](#)

Louise Dormienne [Renée Dunan]
[Les Caprices du sexe ou Les Audaces érotiques de mademoiselle Louise de B...](#)

Alexandre Dumas
[Le Roman de Violette](#)

Miss Clary F...
[Petites alliées](#)

Mirabeau
[Hic et Hec ou L'Art de varier les plaisirs](#)
[Le Rideau levé ou L'Éducation de Laure](#)

Alfred de Musset
[Gamiani ou Deux nuits d'excès](#)

Nicolas-Edme Restif de la Bretonne
[L'Anti-Justine ou Les Délices de l'amour](#)

D.-A.-F. de Sade
[Les 120 Journées de Sodome](#)

Claude Seignolle
[Sexie ou L'Éloge de la nymphomanie](#)

Spaddy [Renée Dunan]
[Colette ou Les Amusements de bon ton](#)
[Dévergondages](#)

Oscar Wilde
[Teleny](#)

Andréa de Nerciat

Le Doctorat impromptu

L'Enfer de la Bibliothèque nationale de France

DOMINIQUE LEROY eBook

Collection créée par J.-M. Lo Duca

Illustrations et couverture de Zyg Brunner

Si vous désirez être tenu au courant de nos publications, il vous suffit de nous adresser un courrier électronique à l'adresse suivante :

email : contact@dominiqueleroy.fr

Site internet : <https://www.dominiqueleroy.fr/>

Ce livre numérique est une création originale notamment protégée par les dispositions des lois sur le droit d'auteur. Il est identifié par un tatouage numérique permettant d'assurer sa traçabilité. Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'Article L. 122-5, d'une part que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (Article L. 122-4) Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les Articles 425 et suivants du Code Pénal.

All rights reserved. No part of this book may be reproduced in any form, by any means, without the prior written consent of the publisher.

© 1997-2019 by Éditions Dominique Leroy, Paris, France

ISBN (Multiformat numérique) : 978-2-86688-527-4

Date de parution, troisième édition numérique : août 2019

Sommaire

Notice biobibliographique

Avis des éditeurs

Lettre d'Érosie à Juliette

Seconde lettre d'Érosie à Juliette

AVIS DES ÉDITEURS

Un valet d'auberge, chargé de jeter dans la boîte la première de ces lettres, et supposant, d'après le volume, qu'elle pouvait contenir quelque chose de mystérieux, la porta chez un jeune homme attaché, en sous-ordre, à l'un des bureaux ministériels, et qui logeait dans l'hôtel. Ce commis, abusant de la circonstance, ouvrit le paquet ; mais au lieu de secrets d'État il n'y trouva que des folies, qu'il transcrivit pour son amusement. Cette copie, qui a circulé, nous est parvenue, et c'est d'après elle que nous avons imprimé.

Le lecteur nous pardonnera la liberté que nous avons prise de jeter par-ci par là quelques notes. Celles qui tendent à l'instruire étaient du moins nécessaires, et ce n'est pas sans quelque peine que nous nous en sommes procurés les sujets. Quant à nos réflexions, si elles préviennent celles du public, c'est que, premiers lecteurs, nous avons dû avoir avant lui les idées qui viendront, sans doute, en lisant cette étrange anecdote.

Il nous reste à rendre compte de ce qu'a d'équivoque la première planche, qui montre un abbé dont il n'est nullement fait mention dans la peinture du moment auquel cette estampe est appliquée. Mais qu'on lise tout : on saura que des amants qui se croyaient seuls au monde à l'instant de leur bonheur étaient vus.



LETTRE D'ÉROSIE À JULIETTE

« Quand nous nous sommes séparées, ma chère Juliette, je t'ai promis, et de bien bonne foi, de ne te cacher ni mes faiblesses, ni la moindre de leurs circonstances, si par malheur je venais à me pervertir. C'est ainsi que je nommais très sérieusement le parti d'abjurer, peut-être, certain système anti-masculin que tu m'as connu, dont j'étais orgueilleuse et dont tu ne cessais de me railler. La haine active que j'avais conçue contre un sexe... selon moi si perfide, puisque trois de ses individus m'avaient offensée, cette haine, que je croyais immortelle dans mon cœur, contrastant avec les délices dont me faisaient jouir nos tendresses féminines, je me persuadais que jamais animal au menton barbu ne viendrait à bout de m'arracher la moindre faveur... Que j'étais folle ! Trompe-t-on ainsi la nature ! Hélas ! Juliette, j'ai violé mon serment. J'ai cessé de brûler de cette flamme que je nommais pure, parce qu'aucun homme ne l'alimentait. J'ai cessé d'être, comme nous disions, une vestale mitigée ; et non seulement l'homme, enfin, a profané mes vierges appas, mais du même saut dont je franchissais la barrière qu'il m'avait plu d'opposer à mes mâles désirs, j'ai fait une culbute effrayante dans le gouffre du plus blâmable dérèglement.

« Je crois te voir sourire avec malice et de mon cas fâcheux et du ton d'élégie sur lequel je t'en parle ? Ris, mon enfant, tu fais bien : moi-même, quand j'y pense, je suis tentée de rire aussi de ma déconvenue ; du moins, je ne saurais m'en affliger.

« Tu conviendras que si quelque femme est excusable de penser faux, à vingt ans, en matière de galanterie et de volupté, c'est sans contredit celle qui, née, comme moi, avec le germe des passions lascives, et douée d'organes assez perfectionnés, qui, brûlant dès les plus tendres ans d'un feu secret, dont notre menteuse éducation prévient et détourne même la connaissance, qui, en un mot, malheureuse trois fois de suite, par trois amants mal choisis, attribuait au genre masculin tout entier le mal que quelques espèces lui avaient occasionné seules. Le sémillant chevalier de Bruyancour (me disais-je), à qui j'avais voué les prémices de ma sensibilité morale, m'a trahie lâchement ; je le surpris un jour dans les bras de ma mère, et je l'entendis plaisanter avec elle du goût trop vif qu'il avait su m'inspirer. Cette affreuse découverte m'avait guérie ; le besoin d'être amoureusement occupée me pressait de distinguer un jeune suppôt de Thémis qui se désolait, et dont je craignais de faire le malheur... C'est lui qui m'a tyrannisée. Hérissé de fausses vertus ; imbu de la tristesse d'Young, des sophismes de Jean-Jacques ; embrumé des sombres productions de d'Arnaud ; admirateur studieux de tous les romans et drames déclamateurs, larmoyants ou sanguinaires ; jaloux, moins en amant passionné qu'en mentor despotique, M. de Mélambert m'a fait bientôt regretter de n'avoir pas plutôt été la dupe de son éventé prédécesseur que sa propre victime. Assiégée enfin par l'adroit et diabolique abbé Des Écartis, j'ai eu le courage de rompre avec le magistrat ; et, dès lors, adoptant une morale tout à fait opposée, j'ai mis sous les pieds tous les préjugés, même ceux de rigueur. Dûment dégoûtée pour lors, et des agréables qui se partagent et se font des trophées à nos dépens, et des docteurs en sentiments, dont l'aride galanterie tend à coaguler le sang de la

bouillante adolescence, me voici toute à mon petit-maître calotin... Mais le plus imprévu, le plus sanglant des outrages m'attend où je crois trouver enfin le parfait bonheur ! Quand tout obstacle est aplani ; quand je suis résignée ; quand je brûle de perdre toute espèce de droits au respect de mon amant... M. l'abbé se trouve en défaut. Apparemment frappé de quelque coup d'un sort ennemi, cet intrépide fileur d'intrigues manque d'haleine au plus beau moment de son rôle ! J'en suis, moi, pour mes frais de scène, et la toile est tombée sans qu'il y ait eu de dénouement. Dans quelle âme, chère Juliette, trois aventures consécutives aussi malheureuses n'eussent-elles pas jeté le trouble, la défiance et le dégoût !

« Par une suite bien naturelle de tant de disgrâces, je prends pour le monde une sainte aversion ; à cor et à cri je demande le cloître ; à force d'impunités, j'obtiens enfin d'y être confinée. Là, d'abord dévote presque extatique, mais peu à peu moins sublime ; bientôt désabusée du ciel, et me rabaissant vers la terre, assez près pour observer que, même dans la solitude des couvents, le plaisir a des autels, je me hâte de figurer avec ces mondaines guimpées qui savent, en dépit de la règle et des vœux, se procurer à peu près l'équivalent des jouissances du siècle...

« Mais à quoi bon, ma Juliette, te rappeler tous ces faits ! Ne t'ai-je pas mille et mille fois raconté ce que tu n'avais point vu de mon roman bizarre ? Et tout le reste, n'en as-tu pas été la principale héroïne, jusqu'au triste moment de notre séparation ? Quel plaisir n'ai-je pas à me rappeler que, pendant les trois ans qui nous ont cachées sous le même dôme, nous n'avons eu qu'une âme, qu'un secret, qu'un bonheur ! Tendrement aimée, ardemment désirée de ton Érosie, toi seule as rempli complètement le vide que mes infortunes galantes avaient ouvert dans mon cœur. Tu

étais mon bon génie ; tu me consolais ; tu m'enchantais... Tu le pourras encore, lorsqu'à ton tour dégagée de tes fers momentanés, tu reparaitras sur le théâtre du monde, où tes charmes et tes admirables qualités te présagent la plus belle carrière... Mais alors, seras-tu la même pour moi ? Ton cœur ne sera-t-il pas de glace pour l'infidèle Érosie ? Ne me mépriseras-tu pas d'avoir pu si brusquement devenir inconséquente à mes plans et parjure aux serments qui nous avaient liées ? Non ; tu seras indulgente. Ton âme est douce ; tes sentiments, modérés en tout, ne te rendent pas, comme moi, susceptible de passer inopinément d'un point extrême à l'extrême opposé. Je me souviens avec plaisir que lorsqu'il était question entre nous de l'excellence d'un système, dont tu suivais assez volontiers la pratique, sans être fort engouée de sa théorie, tu me disais avec une touchante ingénuité : je crois, ma chère, que, dans notre position, ce que nous nous permettons est pour le mieux ; mais dans tout autre, pour mon compte du moins, je ne répondrais de rien. Les simulacres sont assez agréables où manque la réalité ; mais où l'on peut la trouver, peut-être, ce qui la représente le mieux, n'a-t-il que bien peu de mérite.»

« Quant à moi, chère amie, je n'ose prononcer. Il me convient de flotter quelque temps encore entre mon ancienne erreur (si mon système en fut une) et la nouvelle (si c'en est une encore que de m'être réconciliée avec l'homme). Eh ! que sais-je, violente comme je suis dans toutes mes affections, si, bientôt, je ne me jeterai pas à corps perdu dans le travers d'aimer, autant que je le haïssais, un sexe dangereux, aux atteintes duquel je me croyais à jamais inaccessible !... Lis mon récit, et juge-moi.

« Puisqu'il ne suffit pas ici-bas d'être jolie, grande, faite à peindre ; d'avoir de la naissance, de

l'éducation, des talents ; d'être de plus douée de ce caractère harmonique qui peut contribuer au bonheur de ce qui nous entoure ; et puisque avec tous ces attributs, sans richesse, on peut fort bien se trouver en butte à toutes sortes de disgrâces, il était raisonnable que je me décidasse à prendre un mari, quand un homme honnête et riche se présentait avec le désir de m'avoir pour épouse. Tu sais, parfaite amie, quels profonds et sages raisonnements je fis, lorsque mon tuteur me proposa le plus que quadragénaire baron de Roqueval. Tu me vis docile aux volontés supérieures, en dépit d'un portrait qui, bien que flatté, comme le sont toutes ces effigies, ne m'annonçait qu'un homme laid et passablement dépourvu de tournure... – Eh bien ! te dis-je, il est du moins estimable et riche ; son état d'homme de mer abrégera de neuf ou dix mois par an l'ennui de lui faire face dans sa gentilhommière ; il m'offre de notables avantages, un douaire décent... j'épouserai. – Mais il faudra traiter M. le baron en mari ? – Pourquoi pas ? Dès que le cœur ne sera pour rien dans toute cette affaire, à quoi va se réduire ma corvée ?... à remplir de temps en temps une espèce de formalité... que d'ailleurs il dépend toujours à peu près d'une femme de rendre insipide pour l'argent, et par conséquent de plus en plus rare ! Non, l'hommage d'un mannequin tout à fait étranger à notre âme, est zéro sur le registre du plaisir. Ainsi donc, mon mariage ne rompra point mes vœux féminins ; et pour tolérer des services absolument sans importance, je ne me croirai nullement infidèle à ma bien-aimée Juliette.

« Tu le sais, je vis tout cela comme il le fallait voir, et, sans faire la renchérie, je promis à l'empresé baron l'honneur de ma main. Les cadeaux parurent ; le moment de quitter ma retraite (chère à cause de toi seule, mais, à tous autres égards, fort maussade)

***Pour poursuivre la lecture, retourner
sur le site de la librairie numérique pour
télécharger le livre complet.***

Le livre, l'auteur :

Auteur : Andr ea de Nerciat

Titre : LE DOCTORAT IMPROMPTU

Nerciat veut que « Cette v ridique compilation de prouesses libidineuses, de priapiques exc s nous fasse conna tre le vrai beau du libertinage. »

Ce conte  rotique met en sc ne un vilain pr tre, l'h ro ne  rosie adepte des amours saphiques et un jouvenceau tout frais  moulu du coll ge qui va la gu rir de sa haine des hommes et lui faire d couvrir d'autres plaisirs, il tient en deux lettres qu' rosie envoie   son amie Juliette.  rosie r sume ainsi son r cit : « Mais avoue donc que mon inimaginable aventure a bien de quoi mettre en d faut tout syst me sur la cause et les effets de l'amour et de la volupt  ! Qui m'e t dit, lorsque je re us ton dernier baiser, il y a si peu de temps, que presque aussit t je serais radicalement gu rie de mon antipathie contre le sexe masculin, et, bien pis, que sans m'amuser   prendre graduellement mes licences par un fatal concours d'incidents, je me trouverais impromptu coiff e du bonnet de docteur. »

Nerciat, soldat, biblioth caire et espion, fut, dans ses romans, un philosophe h doniste, il veut que « cette v ridique compilation de prouesses libidineuses, de priapiques exc s nous fasse conna tre le *vrai beau* du libertinage ». Alexandrian confirme :

« Le chevalier Andrea de Nerciat a été certainement le plus grand romancier érotique de toute l'Europe, sachant exprimer le pire libertinage sans être vulgaire, n'avalissant jamais l'esprit en excitant les sens. »

L'édition originale du Doctorat Impromptu, un des meilleurs ouvrages de Nerciat, fut publié en 1788, on retrouve ensuite une édition en 1866 à Bruxelles par Poulet-Malassis accompagnée des gravures de 1788.

Collection L'Enfer de la Bibliothèque nationale de France créée par J.-M. Lo Duca.

Enfer : « *Partie fermée d'une bibliothèque où l'on tient les livres licencieux, interdits au public.* » (Larousse 1966).

Cette collection offre aux amateurs avertis, aux chercheurs, les titres de littérature érotique répertoriés par Guillaume Apollinaire et Pascal Pia jusqu'en 1972, date à laquelle on n'ajouta plus de nouveaux livres dans l'Enfer de la Bibliothèque Nationale de France à Paris.

Roman numérique illustré, 70 pages, orné de 9 illustrations en hors-texte de Zyg Brunner, couverture en couleurs illustrée par Zyg Brunner. (Enfer de la BnF, cotes n° 121)

Éditeur : Dominique Leroy
<https://www.dominiqueleroy.fr/>

Andrea de Nerciat

LE DOCTORAT IMPROMPTU

L'Enfer de la Bibliothèque nationale de France

Ce conte érotique met en scène un vilain prêtre, l'héroïne Érosie, adepte des amours saphiques, et un jouvenceau tout frais émoulu du collège qui va la guérir de sa haine des hommes et lui faire découvrir d'autres plaisirs, il tient en deux lettres qu'Érosie envoie à son amie Juliette.

Érosie résume ainsi son récit :

« Mais avoue donc que mon inimaginable aventure a bien de quoi mettre en défaut tout système sur la cause et les effets de l'amour et de la volupté! Qui m'eût dit, lorsque je reçus ton dernier baiser, il y a si peu de temps, que presque aussitôt je serais radicalement guérie de mon antipathie contre le sexe masculin, et, bien pis, que sans m'amuser à prendre graduellement mes licences par un fatal concours d'incidents, je me trouverais impromptu coiffée du bonnet de docteur. »

« Sottise, à la bonne heure; mais j'ai bien eu du plaisir. »
C'est en ces termes en forme de morale qu'Érosie termine sa confession.

DOMINIQUE LEROY